Publié le 16 juin 2016.
Dernière modification : 25 juin 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE MÉGRINE (plomb)

S.A., 1914, p. 50 ans.
Épisode précédent :
Société métallurgique de Mégrine.

SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE MÉGRINE
SOCIÉTÉ ANONYME
Statuts établis suivant acte reçu par Me Grange, Notaire à Paris, le 17 Février 1914
CAPITAL SOCIAL : CINQ CENT MILLE FRANCS
DIVISÉ EN 5.000 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE
SIÈGE SOCIAL A PARIS
Part de Fondateur au Porteur
Faisant partie des 4.000 Parts créées par l'article 43 des Statuts et comprise dans la Société Civile établie entre ces 4.000 Parts par l'article 44 desdits Statuts
N° 3.276
Le Président du Conseil d'Administration,
Par délégation du Conseil d'Administration,
ACTION ABONNEMENT 2/10 EN SUS 5 c. POUR 100 fr. SEINE
IMPRIMERIE CHARLES SKIPPER & EAST

Coll. Jacques Bobée
SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE MÉGRINE
SOCIETE ANONYME
Statuts établis suivant acte reçu par Me GRANGE,
notaire à Paris, le 17 février 1914

ACTION ABONNEMENT 2/10 EN SUS 5 c. POUR 100 fr. SEINE

CAPITAL SOCIAL: CINQ CENT MILLE FRANCS
DIVISÉ EN 5.000 ACTIONS DE 100 FRANCS CHACUNE

SIÈGE SOCIAL A PARIS

Part de fondateur au porteur
faisant partie des 4.000 parts créées par l'article 43 des statuts et comprise dans la Société civile établie entre ces 4.000 parts par l'article 44 desdits statuts
Le président du conseil d'administration, Léon Cornudet
Par délégation du conseil d'administration, Pierre Bertrand
IMPRIMERIE CHARLES SKIPPER & EAST

Assemblées constitutives
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 5 mars 1914)

Société des fonderies de Mégrine, 7, rue Pillet-Will, Paris. Il s'agit d'une reconstitution de l'ancienne Société de Mégrine.

Formations de sociétés
(*L'Information financière, économique et politique*, 6 avril 1914)

Société des Fonderies de Mégrine (Sté anonyme fondée par la Société auxiliaire des mines [relais français de la Metallgesellschaft].) — Objet : traitement de tous minerais, extraits, et en particulier l'exploitation d'une usine de fusion de minerais de plomb à Mégrine (Régence de Tunis). Durée : 50 ans. Capital : 500.000 fr. divisé en 5.000 actions de 100 fr. Il est créé 4.000 parts de fondateur attribuées à la « Société métallurgique de Mégrine », en liquidation. Siège social : 7, rue Pillet-Will, Paris.

CONSTITUTION
Société des Fonderies [de] Mégrine
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 6 avril 1914)

Capital de 500.000 fr. divisé en 5.000 actions de 100 fr. Il a été créé 4.000 parts bénéficiaires, attribuées à la Société métallurgique de Mégrine, — Siège social à Paris, 7, rue Pillet-Will. — Conseil d'administration : MM. des Moustiers-Mérinville et de Boisguilbert. — Statuts déposés chez Me Grange, notaire à Paris et extrait publié dans les *Petites Affiches* du 3 avril 1914.

Assemblées constitutives
Société des fonderies de Mégrine
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 avril 1914)

Les liquidateurs de l'ancienne Société métallurgique de Mégrine dissoute le 3 novembre dernier, apportent les biens à une nouvelle société constituée au capital de 500.000 francs par actions de 100 francs ; apport payé par 4.000 parts de fondateur. Cette reprise est faite par la Société auxiliaire des mines, et la nouvelle Société de

Mégrine aura aussi son siège, 7, rue Pillet-Will. Conseil : MM. [Léon] Cornudet [1], Schumann, Schmitz [2], Cayard et Jalabert [3].

PENARROYA
Exercice 1915
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 4 juillet 1916)

.....

Les relations de la Société de Peñarroya avec l'Algérie et la Tunisie tendent à devenir de plus en plus étroites. Elle s'est mise d'accord avec la Société des Fonderies de Mégrine, propriétaire d'une fonderie de plomb aux environs de Tunis, pour le traitement à forfait des minerais acquis dans les régions environnantes. De plus, Peñarroya a pris des intérêts dans le capital de la Société de Mégrine.

VENTES & ADJUDICATIONS
(*Le Temps*, 19 août 1917)

ADJUDICATION le 29 août 1917, en l'étude de Me E. Champetier de Ribes, not., r. Castiglione,10, 1° 2.500 ACTIONS SOPWITH en 5 lots de 100 et 4 lors de 500 act. M. à pr. 100 fr. par act. ; 2° 250 obligat. Sté METALLURGIQUEde MÉGRINE en 5 lots de 50 oblig. M. à pr. 450 fr. par oblig. ; 3° 30 actions MINES de LARCHAMP, en 3 lots de 10 act, M. pr. 450 fr. par action ; 4° 1.000 actions ordin. NEW CENTENILLO SILVER LEAD Mines Co, en 2 lots de 50, lots de 100 et 2 lots de 200 act. M. à pr.70 fr.par action. Consign. 10 % de la m. à pr. pr chaq. lot. S'ad. audit Me E.Champetier de Ribes, not. ; M. Boccon-Gibod, avocat, 22, r.Cambon ; M. Laforge., séqu., r. St-André-des-Arts, 47.

Octobre 1915
Rachat fonderies de Mégrine par Peñarroya

Assemblée nationale
Commission d'enquête sur le rôle et la situation
de la métallurgie en France,
(Plomb et zinc)
(Séance du jeudi 10 juillet 1919)

Déposition de M. CHASTEL,
directeur général de la Société de Peñarroya,

---

[1] Léon Cornudet (1869-1922) : il effectue sa carrière dans la mouvance de la Société générale dont il finit par devenir administrateur en 1921. En outre, vice-président des Providence-Accidents et Vie et président des Établissements Beccat : matériel de levage (1919). Voir encadré.

[2] Schmitz : administrateur délégué de la Sopwith, filiale espagnole de la Metallgesellschaft, puis délégué de l'Allemagne à la Conférence de la paix.

[3] E. Jalabert : École des mines de Saint-Étienne (1898), directeur technique, à Paris, de la Société des mines du Djebel-Forrer (1909), administrateur-directeur de la Société minière du Djendli (1913) et des Mines du Chellala, puis au service de la Société minerais et métaux, décédé au cours d'une mission en Bolivie (*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 avril 1924).

[…] Pour tâcher de réduire, le rôle prépondérant que la Metallgesellschaft avait su prendre pour les minerais de plomb dans l'Afrique du Nord, notre société a acheté en octobre 1915, avec l'autorisation du tribunal de Tunis, 3.404 actions de la Société des fonderies de Mégrine appartenant à la Compagnie des minerais de Liège, qui était, comme nous l'avons indiqué précédemment, la filiale belge de la Metallgesellschaft.

Cette circonstance a permis à notre société de prendre en mains l'exploitation de la fonderie de Mégrine, près Tunis, qui s'était trouvée arrêtée par suite de la déclaration de guerre et qui, depuis lors, a produit, jusque fin 1918, 48.081 tonnes de plomb qui ont été entièrement mises à la disposition de la Défense nationale et des nations alliées.

……

M. Chastel — En 1915, les représentants de la Société de Peñarroya ont été convoqués au ministère des Travaux publics. Nous avons vu à ce moment M. Weiss qui nous a dit : « Les mines d'Algérie et de Tunisie sont pratiquement arrêtées ; nous sommes très préoccupés au point de vue de la main-d'œuvre indigène ; pourquoi ne traitez-vous pas ces minerais à votre usine de Marseille [L'Estaque] ? »

Nous avons répondu que sa construction était commencée, mais qu'elle ne serait pas terminée avant deux ans. Nous avons ajouté que ces minerais pourraient être traités dans nos fonderies de Carthagène.

Je suis allé passer un mois et demi en Tunisie. Je parcourus les diverses mines de plomb et je fus à même de voir à Mégrine une fonderie qui était arrêtée et qui appartenait à la Metallgesellschaft. C'est à ce moment qu'elle fut achetée avec l'autorisation du tribunal de Tunis. Je ne vois, d'ailleurs, aucun inconvénient à vous communiquer ce que nous avons acheté à ce moment.

La Société minière et métallurgique de Peñarroya a acheté :

En octobre 1915 à MM :

Roussel 14 actions à 100 francs 1.400 fr.

[François] Urruty [4] 50 actions à 50 fr. 2.400 fr.

[H.-E.] Boyer [5] 100 actions à 50 fr 5.000 fr.

[Georges] de Créqui-Montfort 100 actions à 50 fr. 5.000 fr.

Soulas 32 actions à 50 fr. 1.600 fr.

Société auxiliaire des mines 1.000 actions à 50 fr. 1.600 fr.

Compagne des minerais [de Liège, filiale belge de la Metallgesellschaft] 3 . 4 0 4 actions à 50 fr. 170.200 fr. [6]

En mars 1916 à M. Schumann 50 actions à 100 fr. 5.000 fr.

240.700 fr.

Amortissements : Décembre 1915 16.764 70

223.935 30

10 février 1919 à M. Jalabert 50 actions à 100 fr. 5.000 fr.

4.800 actions 228.895 30

Dont 150 actions d'administrateurs (MM. Gal, Ledoux, Chastel).

Parts de fondateurs. — Le 19 septembre 1917, la Société minière et métallurgique de Peñarroya achète 90 parts à 20 francs l'une 113.000 00

Obligations. — 29 août 1917, la Société minière et métallurgique de Peñarroya achète 250 obligations à 452 francs l'une ; à l'adjudication de la Metallgesellschaft 113.000 00

Frais d'adjudication 3.938 80

116.938 80

---

[4] François Urruty (1867-1941) : de la Société auxiliaire des mines, prolongement français de la Metallgesellschaft. Voir encadré.

[5] H.E. Boyer : administrateur avec Urruty de la Société minière du Bazina (1905).

[6] Somme versée entre les mains de M. Guillot, séquestre des intérêts allemands à Tunis.

25 obligations sont amorties au. tirage du 29 mars 1917 : 12.500 fr.
25 obligations sont amorties au tirage du 12 mars 1918 : 12.500 fr.
25.000 fr. 25.000 fr.
Restent 200 obligations pour 91.938 80

M. le président. — Comment la Metallgesellschaft avait-elle acquis les minerais tunisiens et algériens ?

M Chastel. — En faisant des conditions plus avantageuses que celles des autres fondeurs.

M. Barthe. — La Société auxiliaire des mines n'était-elle pas sous séquestre ?

M. Chastel. — Non.

M. Barthe. — Il me semble que c'était un auxiliaire des mines allemandes.

M. Chastel. — Elle n'était pas sous séquestre. C'est elle qui nous avait offert 1.000 actions de la Société des fonderies de Mégrine, que nous avons achetées en 1915.

M. Barthe. — Si elle n'était pas fondée par la Metallgesellschaft, elle avait beaucoup d'intérêts dans cette société. Dans le travail du professeur Liebmann, la Société auxiliaire des mines est indiquée comme le trait d'union entre certains intérêts allemands.

M. Chastel. — C'est possible. On pouvait avoir des relations avec l'Allemagne avant la guerre.

M. Barthe. — Voilà pourquoi je vous demandais si elle n'était pas, au moins en partie, sous séquestre.

Détail des livraisons de plomb depuis le 1er août 1914 jusqu'en décembre 1918.
(en tonnes)

Époques	France	Angleterre	Italie et Roumanie	Russie	Totaux pour les Alliés	Espagne et Argentine	Suisse	Hollande	Total des livraisons.
2° Par la fonderie de Mégrine (Tunisie).									
Octobre 1915 au 31 décembre 1918	34.577,704	11.463,587	—	—	46.041,291	1.553,489	506,631	—	48.081,411

Le gouvernement anglais avait besoin de plomb ; nous lui avons dit : « Si vous voulez du plomb, il faudra venir le chercher vous-mêmes en Espagne ; vous nous donnerez du charbon et du coke pour faire marcher nos fonderies de Linarès, Carthagène, Marseille et Tunis [Mégrine], et nous vous demandons de ne pas faire entrer les quantités de charbon et de coke ainsi fournies dans le contingent que vous avez promis à la France.

Le gouvernement anglais a accepté et a tenu religieusement ses engagements. Jusqu'au 31 octobre 1918, nous envoyions prendre en Angleterre tant de tonnes de charbon pour Tunis [Mégrine], tant de tonnes pour Marseille et, si les bateaux étaient torpillés, les Anglais nous remplaçaient au fur et à mesure de nos demandes tout le combustible nécessaire.

Si le gouvernement anglais n'avait pas accepté cet arrangement, nous n'aurions pas pu fabriquer du plomb en quantité suffisante, même pour les besoins de la France.

PRODUCTION DE GUERRE

Fonderie de plomb de Mégrine. — … Son activité a été particulièrement développée pendant la guerre. Pour satisfaire aux besoins des gouvernements alliés en plomb doux et plomb antimonieux, elle leur a livré 55.200 tonnes de plomb, de mai 1915 jusqu'à la fin des hostilités (*Le Journal des débats*, 9 décembre 1926).

Une nouvelle fonderie
(*Le Sémaphore algérien*, 2 février 1918)

On lit dans la « Tunisie française » :

« On annonce la création très prochaine dans la région de Mégrine, d'une nouvelle et importante fonderie de plomb.

« Nous en reparlerons plus en détail lorsque l'installation sera complète et que l'usine fonctionnera. »

1919 : création de la Société tunisienne minière et métallurgique (Peñarroya).

PRODUCTION MINIÈRE DE LA TUNISIE EN 1923
par C. D.
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mars 1924)

[…] le minerai de. plomb…est traité en bonne partie sur place aux deux usines de Mégrine et de Djebel-Hallouf qui ont produit respectivement 12.380 et 1.710 tonnes de métal en 1923. […]

Les concessions minières en Tunisie
(*Le Sémaphore algérien*, 17 mai 1924)

FONDERIES DE PLOMB
(tonnes de plomb métal)

Mégrine	13.579
Djebel-Hallouf	2.157
Total	15.736

contre 14.090 tonnes en 1923.

Société minière et métallurgique de Peñarroya
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1925)

Voici les caractéristiques essentielles du rapport à l'assemblée du 19 mai présidée par M. Heurteau

……

L'alimentation des fonderies de Mégrine et de Pertusola a été facilitée par une plus grande production de minerais de l'Afrique du Nord, et la désargentation de l'Estaque a reçu des plombs d'œuvre étrangers. […]

Henri, *Jean*, Tommy MARTIN,
puis Henri, *Jean*, TOMMY-MARTIN, directeur

Né à Paris (VIIIe), le 3 février 1882.

Fils d'Abel Joseph Tommy Martin, juge de paix, et de Marie Henriette Nicolas de Maissas.

D'une famille de 10 enfants.

Marié à Paris Ve, le 20 nov. 1913, avec Charlotte Jeanne Marie Rivière, fille de Charles Rivière, professeur au Lycée Saint-Louis, et de Mme, dernière des dix enfants du sénateur Henri Wallon, auteur des lois constitutionnelles de 1875. Dont :

— Abel (Le Mesnil sur Blangy, 1er septembre 1914-Mâcon, 4 novembre 1944), mpf,

— *Marie-Rose* Françoise (Le Mesnil-sur-Blangy, 11 août 1917-Clamart, 25 mai 2016) (Mme Hubert Penet),

— *Hélène* Marguerite Françoise (Perros-Guirec, 25 juillet 1919-Albi, 3 décembre 2017) (Mme J. Letourmy),

— *Henriette*, Marie Carmen (Carthagène, 22 janvier 1921-Montélimar, 23 septembre 2002) : infirmière militaire, portraitiste, croix de la valeur militaire,

— Françoise (Carthagène, Espagne, 16 septembre 1922-1er mars 1925),

— Laurent (Le Mesnil-sur-Blangy, 20 septembre 1924-Azerailles, Meurthe-et-Moselle, 1er nov. 1944), mpf,

— *Francis* Albert, Nicolas (Le Mesnil-sur-Blangy, 10 septembre 1926-Marly-le-Roi, 31 décembre 1990) : supélec, carrière à la CGEE-Alsthom [Cégélec]. Dix enfants, dont Marie-Laure, candidate Front national sur le canton de Thénezay (Deux-Sèvres)(mars 1992), auteur de *Propos sur la colonisation et la décolonisation*.

— *Charles*-Cyprien-Marie (Le Mesnil-sur-Blangy, 29 juillet 1928-Longjumeau, 21 avril 2022), marié avec Marie Bonnet ,

— *Vincent*, Charles-Marie (Maxula-Radès, 5 février 1930-Lisieux, 20 août 2019),

— *Dominique*-Jacques-Marie (Maxula-Radès, 2 mars 1932-Tunisie, 2 juillet 2024), abbé,

— *France*, Viviane-Colette-Henriette-Marie (Maxula-Radès, 6 mars 1935-?)(Mme Bernard Lescuyer de Chaptal-Lamure).

— Michel Septine Laurent († av. 1955).

Ingénieur ECP (1906).

Sous-directeur de la Société d'affinage de métaux à Mexico.

Ingénieur principal de la Société minière et métallurgique de Peñarroya à Carthagène (Espagne).

Directeur des Fonderies de Mégrine.

Son représentant à la Chambre des intérêts miniers de la Tunisie

Conseillers du commerce extérieur de la France en Espagne (*JORF*, 31 octobre 1923), puis en Tunisie (mars 1930).

Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire (7 déc. 1928).

vice-président délégué (janvier 1929), puis président (?) de la commission municipale de Maxula-Radès (banlieue de Tunis).

Président ou membre de nombreuses associations : officiers de réserve, Congrès eucharistique international de Carthage (1929-1930), escrime, ingénieurs ECP de Tunisie, ingénieurs catholique, etc.

Décédé à Blangy le château (Calvados), le 15 mai 1965.

LISTE DES PASSAGERS
(*Le Petit Matin*, 25 août 1926)

partis de Tunis pour Marseille le 24 août 1926 par le paquebot *Oudjda,* de la Compagnie générale transatlantique.

Passagers de 1re et 2e classes

M. Tommy ; M. Martin [Tommy-Martin]…

L'industrie minière tunisienne
(*Le Journal des débats*, 9 décembre 1926)

Fonderie de plomb de Mégrine. — Seule usine de ce genre dans l'Afrique du Nord, elle a été créée, en 1909, pour fondre sur place les minerais tunisiens qui, jusque-là, étaient exportés aux usines européennes pour y être traités. Elle est exploitée actuellement par la Société minière et métallurgique de Peñarroya. L'usine de Mégrine est capable de fondre annuellement 30.000 tonnes de minerais de plomb et de produire 18.000 tonnes de plomb doux. Depuis sa mise en marche, elle a traité 165.000 tonnes de minerai et produit 94.000 tonnes de métal. Son activité a été particulièrement développée pendant la guerre. Pour satisfaire aux besoins des gouvernements alliés en plomb doux et plomb antimonieux, elle leur a livré 55.200 tonnes de plomb, de mai 1915 jusqu'à la fin des hostilités.

SOCIÉTÉ DES FONDERIES DE MÉGRINE
S.A. frse au capital de 0,5 MF
Siège social : Paris, 12, place Vendôme
Registre du commerce : Seine, no 31.969.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 916)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
composé de 3 à 7 membres français, nommés p. 6 ans, propriétaires de 50 act.

LEDOUX (Frédéric), 36, r. Guynemer, Paris ; pdt ;
CHASTEL (André), 2, r. Guynemer, Paris ;
URRUTY (François), 51, r. de Boulainvilliers, Paris.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BERTRAND (Pierre), 28, r. Darcet, Paris ;
BELLAY, 6, r. de Sèze, Paris.

Objet. — Le traitement en tous pays, par tous procédés, de tous minerais extraits et, en particulier, l'exploitation d'une usine de fusion de minerais de plomb à Mégrine, dans la régence de Tunis. L'achat, la vente de tous minerais et de leurs produits. La prise, l'achat de toutes concessions minières ou permis de rech. en tous pays. La prise de tous brevets concernant l'objet social. L'acquisition ou la prise à bail de tous biens pouvant servir au développement de la société

Et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières et même agricoles qui se rattacheraient à l'objet social ou qui seraient utiles à la réalisation de l'objet de la société.

Capital social. — 0,5 MF, divisé en 5.000 act. de 100 fr.

Parts de fondateurs. — 4.000 parts annulées par décision des A.G. des 10 avril 1920 (Soc. civile des parts de fondateurs des Fonderies de Mégrine) et 22 juin 1920 (Soc. des fonderies de Mégrine).

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % du montant libéré des act. Sur le surplus : 10 % p. le conseil ; le reste aux act.

L'avenir de l'Industrie minière tunisienne
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 décembre 1927)

[…] La majeure partie de la production de plomb est traitée sur place à la fonderie de Mégrine qui appartient à la Société de Peñarroya, ou à la fonderie de la mine de Djebel-Hallouf. Il a été produit en moyenne ces dernières années 15.000 t. de plomb métal. […]

Chambre des intérêts miniers de la Tunisie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er avril 1928)

……

Les membres sortants sollicitent, ensemble, de votre confiance le renouvellement de leur mandat. Ils complètent leur liste avec la candidature de M. Tommy Martin, directeur de la Société des fonderies de Mégrine, dont le rôle important dans l'industrie minière tunisienne est connu de vous tous. Si vous vous ralliez à notre choix, les intérêts de la métallurgie, qui avaient cessé d'être directement représentés à la Chambre depuis le départ du regretté M. Chaîne, auront, en la personne de M. Martin, un défenseur particulièrement autorisé.

1° Candidats dont le mandat prendra fin le 31 décembre 1933 :

……

4e spécialité : Martin (Tommy), directeur de la Société des fonderies de Mégrine…

Liste élue à l'unanimité.

POUR LES COLONIES SCOLAIRES EN VACANCES

Grand Festival de bienfaisance
(*Le Petit Matin*, 22 juin 1928)

Le grand centre industriel de Djebel-Djelloud et Mégrine nous annonce pour les 7 et 8 juillet prochain un grand festival de bienfaisance au profit des colonies scolaires en vacances.

Placé sous le haut patronage de M. Émile Gau, directeur de l'Enseignement public et des Beau-Arts, sous la présidence d'honneur de M. Pierre Vernisse, propriétaire des chantiers et ateliers de constructions à Bizerte, et M. Tommy-Martin, directeur des Fonderies de Mégrine, et sous la protection de la Tunisoise industrielle, des Minoteries

de Sidi-Fathallah, de la Société minière et métallurgique de Peñarroya, de la Société des Fonderies de Mégrine, de la Société algérienne des produits chimiques et d'engrais, de la Distillerie coopérative viticole, de la Minoterie-Huilerie de Djebel-Djelloud, de la Société L'Air Liquide, de la Société des Salines de Mégrine, de la Métallurgique de Tunisie, etc., etc., le festival du Comité des fêtes de Djebel-Djelloud et Mégrine sera une digne apothéose de toutes les fêtes des centres environnant la capitale.

Rien n'a été négligé. Jeunes et vieux auront leurs amusements. Rien ne sera plus doux aux personnes présentes à la fête [que] de s'amuser sainement en pensant que leurs oboles iront augmenter la caisse de secours des Colonies scolaires en vacances et permettront à quelques petits enfants de goûter au bonheur.

Nous donnerons plus tard le programme complet de la fête. On peut déjà annoncer qu'outre une grande loterie où il y aura de nombreux et superbes lots à gagner, un orchestre d'un des meilleurs dancings de la ville fera tourbillonner jusqu'à une heure avancée de la nuit les jeunes couples.

MM. les forains peuvent adresser leurs demandes pour établir leurs jeux à M. Farge, président du Comité, et les personnes qui, par omission, n'auraient pas encore reçu la carte d'invitation, peuvent adresser leur demande à M. Robert Agneve, secrétaire du Comité.

L'Industrie minière de la Tunisie en 1928
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1er mai 1929)

VI. FONDERIES DE PLOMB

Production de plomb métal :

Année	Djebel-Hallouf	Mégrine	Totaux
1924	2.157	12.134	14.291
1925	1.733	11.940	13.673
1926	2.186	16.196	18.382
1927	2.326	16.336	18.662
1928	2.688	15.158	17.846

Tandis que la fonderie du Djebel-Hallouf, dont la production ne cesse d'augmenter depuis 1925, marque une progression de 16 % entre 1927 et 1928, celle de Mégrine est en diminution de 7 % et la production totale de plomb métal en diminution de 4 %.

……

Cependant, la production de plomb de la fonderie de Mégrine n'a diminué que de 7 % et son stock de plomb métal de 58 %. Le rapprochement de tous ces chiffres montre combien l'activité des mines qui peuvent ou savent conserver leur autonomie est mieux sauvegardée que celle des mines dont la vie dépend des conditions des fondeurs et combien les conséquences de la crise présente affectent davantage les mines que les fonderies.

Les stocks de plomb métal, qui étaient de 3.198 tonnes fin 1927, ne sont plus que de 1.612 fin 1928.

Exploitations minières en Tunisie*
(*Le Temps*, 26 septembre 1929)

La laverie provisoire dont nous avons parlé plus haut avait produit, le 1er janvier 1927, 890 tonnes environ, livrées à Mégrine aux fonderies appartenant à la Société Peñarroya, et réparties de la manière suivante :

Janvier 1927, 140 tonnes ; teneur, 48 % de plomb ; février 1927, 110 tonnes ; teneur, 45 % de plomb ; mars 1927, 120 tonnes ; teneur, 50.% de plomb ; avril 1927, 140 tonnes ; teneur, 48 % de plomb ; mai 1927, 200 tonnes ; teneur, 47 % ; juin 1927, 180 tonnes ; teneur, 47 %.

Échos de Bourse
(*Les Annales coloniales*, 22 octobre 1929)

Nous empruntons à notre confrère *Commentaires*, les échos suivants :

Le Djebel-Ressas*

Depuis novembre 1928, l'exploitation est complètement suspendue au « Djebel-Ressas ». On se demande pourquoi le conseil a remis les destinées de l'affaire entre les mains de « Peñarroya ». L'affermage est un pis-aller, à condition que le fermier travaille.

« Peñarroya » se croise les bras, en grande dame. Elle juge que les stocks de sa fonderie de Mégrine sont assez lourds comme cela, sans aller s'encombrer des minerais mixtes du « Djebel-Ressas ». La loi du plus fort est toujours la meilleure.

Les élèves de l'École coloniale de Paris
ont visité hier la fonderie de Mégrine

Ils ont assisté ensuite à une garden-party
donnée en leur honneur par le résident général
(*Le Petit Matin*, 27 avril 1930)

Le studieux et fécond voyage des élèves de l'École coloniale de Paris est à sa fin, et leur séjour en Tunisie s'est terminé hier par la visite de l'importante fonderie de Mégrine qui appartient à la puissante société de Peñarroya.

Conduits par M. Paul Lafitte, président de la Ligue de l'Enseignement, les jeunes gens furent reçus à l'usine par M. Tommy-Martin, ingénieur, directeur de la Fonderie.

On sait que l'usine de Mégrine traite les minerais de plomb des provenances les plus diverses, mais pour une grande part extraits des mines tunisiennes.

C'est donc à la transformation du plomb minerai en plomb métallique que les visiteurs de Mégrine ont assisté.

Sous l'habile conduite d'un ingénieur et de M. Tommy-Martin lui-même, deux groupes se formèrent pour parcourir l'usine toute baignée d'une âcre atmosphère saturée de soufre.

Le plomb, arrivant de la mine, est avant tout entreposé et échantillonné : ce qui fait qu'il a vraiment son « dossier » avant de passer au broyage, et, de là, dans les fours.

On apprend ensuite que le minerai doit d'abord être débarrassé de sa « gangue » calcaire pour que le métal puisse en être tiré. C'est pourquoi, après broyage, le minerai

est mélangé à du minerai de fer, utilisé comme fondant. Et l'on assiste à cette opération au milieu du bruit terrifiant des fournaises et des machines.

On passe ensuite aux ateliers où des ouvriers, semblables à des démons, procèdent à la coulée du métal en fusion.

Les explications sur chaque opération se succèdent claires et précises, à mesure que le gigantesque travail s'accomplit.

Après avoir vu la manipulation des lingots et la magnifique centrale où grondent deux gros moteurs Diesel, on passe au laboratoire où le chimiste donne à ses visiteurs quelques renseignements sur l'analyse des minerais et du métal traité.

Puis, autour des rafraîchissements, pittoresquement servis dans les éprouvettes du laboratoire, hôtes et visiteurs se réunissent.

En quelques mots, M. Paul Lafitte remercie M. Tommy-Martin, qui est son cousin, de son accueillante obligeance.

M. Tommy-Martin, dans une allocution brève, mais énergique et nette, rappelle à ses jeunes invités que c'est grâce aux capitaux français investis dans l'industrie métallurgique et minière que l'on est parvenu à donner au pays la prospérité et à faire vivre une importante population d'ouvriers.

« L'association du capital et du travail est encore la meilleure formule de progrès qu'on ait pu trouver jusqu'à ce jour, dit-il. Il n'est que de l'appliquer avec sagesse »

Et puis, comme il se fait tard, on prend congé de l'aimable directeur de la fonderie et de ses collaborateurs, les jeunes gens se déclarant enchantés et vivement intéressés par cette visite qui leur a appris ou confirmé tant de choses.

……

Les mines tunisiennes

(*Bulletin mensuel de l'Office du protectorat français, Tunisie*, mai 1930)

Fonderies de plomb.

Il existe en Tunisie deux fonderies traitant les minerais de plomb :

1° La fonderie de Mégrine, près Tunis, appartenant à la Société minière et métallurgique de Peñarroya, 12, place Vendôme, à Paris (agent commercial à Tunis, M. Meinier, 17, rue Es-Sadikia, Tunis).

Production en 1929 : 16.960 tonnes de métal.

2° La fonderie du Djebel-Hallouf, près de Souk-el-Khemis, appartenant à la Société française du Djebel-Hallouf, 26, rue d'Angleterre, à Tunis. Cette usine ne traite que les minerais provenant de la mine du Djebel-Hallouf.

Production en 1929 : 1.890 tonnes de métal.

Les conseillers du commerce extérieur en Tunisie.

(*Bulletin mensuel de l'Office du protectorat français, Tunisie*, mai 1930)

Paris, 15 avril 1930.

Sont renouvelés dans leurs fonctions de conseillers du commerce extérieur de la France, pour une nouvelle période de cinq ans :

……

Martin (Tommy), directeur de la société des Fonderies de Mégrine

---

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
SOCIÉTÉ MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE DE PENARROYA
(*Le Temps*, 28 juillet 1930)

L'usine de Marseille-l'Estaque, qui alimente en plombs ouvrés la région du Midi de la France, et celle de Mégrine, qui traite les minerais de Tunisie, sont en marche régulière.

Inauguration d'une cité ouvrière
(*Le Temps*, 30 décembre 1930)

M. Manceron, résident général, a inauguré dimanche après-midi la cite-jardin de Mégrine. Située dans la banlieue de Tunis, cette agglomération doit recevoir les familles d'ouvriers. Les deux cent cinquante maisons édifiées abriteront plus d'un millier d'habitants. Il s'agit d'une première application de la loi Loucheur. On prévoit également l'édification dans la régence de logements à loyers modérés et d'habitations à bon marché.

La cité ouvrière qui vient de sortir du sol a été commencée il y a à peine plus d'une année. Outre les maisons d'habitations, elle comprend une église, une poste, un groupe scolaire où plus de cinq cents enfants sont déjà inscrits, une salle des fêtes et un dispensaire. Les habitants sont en majeure partie des ouvriers employés aux ateliers des chemins de fer de l'État tunisien et aux usines du voisinage. Des étrangers et des indigènes y voisinent avec les Français, qui forment le gros de la population.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le résident général, après avoir rappelé que la nouvelle cité-jardin portera le nom de M. Lescure, le regretté directeur général de l'agriculture qui en a conçu les plans, a ajouté que le mérite en revient également à M. Lucien Saint, qui avait préparé la mise à exécution du programme en voie de réalisation.

M. Manceron a pu apprécier par sa visite aux centres de Belleville, Fochville, etc., les résultats admirables de l'œuvre accomplie dans ces centres.

PENARROYA
(*L'Économiste français*, 15 juin 1935)

……

La production des fonderies de la Société et de celles qu'elle contrôle a été, en 1934, de 106.715 tonnes de plomb contre 77.580 ; 11.350 tonnes de zinc contre 17 205 ; 87.690 kilos d'argent contre 94.112. L'accroissement sensible de la production de plomb est la conséquence d'une irrégularité dans l'alimentation des fonderies de Mégrine et de Spezia qui a amené la Société à fondre en 1934 un tonnage important de minerais que, par suite de circonstances diverses, elle n'avait pu traiter en 1933.

L'Industrie minière tunisienne en 1935
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1936)

Fonderies de plomb

Les 3 fonderies en activité en 1935, ont produit :

Mégrine 20.758 t. de Pb doux,
1.481 t. de Pb d'œuvre,
209 t. de plomb argentifère.
Djebel-Hallouf 2.641 t. de Pb doux.
Bizerte 299 t. de Pb doux,

soit au total 25.388 t. de plomb métal contre 27.411 t. en 1934. Djebel-Hallouf et Bizerte ne traitent que des minerais tunisiens. Les minerais traités à Mégrine proviennent pour 75 % de l'étranger (Yougoslavie, Angleterre, Turquie) à haute teneur en plomb.

En 1935, Mégrine a ainsi traité 23.202 t. de minerais étrangers, 4.412 t. de minerais algériens et français et 2.344 t. seulement de minerai tunisien.

C'est d'ailleurs pour cela que sa production dépasse 23.000 t., car, avec du minerai tunisien seulement, elle serait inférieure à 18.000 t.

PENARROYA
(*Le Journal des finances*, 6 août 1937)

……

La crise espagnole a, en outre, entraîné de sérieuses conséquences pour la marche des usines situées en France : Fonderies de Noyelles-Godault, de Mégrine [!] et de l'Estaque, pour le plomb, usines de Noyelles-Godault pour le zinc.

……

Quant aux fonderies de Mégrine et de l'Estaque, elles ont produit 23.467 tonnes de plomb.

L'Industrie minière en Tunisie
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 septembre 1937)

[…] On sait qu'il existe trois fonderies de plomb en Tunisie : Mégrine, Djebel-Hallouf et Bizerte, qui consomment une bonne partie du minerai tunisien, soit 7.241 t. en 1936, alors que le reste, 9.539 t., est exporté. Mais ce chiffre de 7.241 t. est insuffisant et les fonderies de plomb reçoivent 115.969 t. de minerai de l'étranger, 7.712 de France et 25 de l'Algérie. Ce chassé-croisé de minerais de plomb en Tunisie peut paraître un peu bizarre à première vue, mais n'oublions pas que la Tunisie est un Protectorat où des intérêts étrangers créent des convenances personnelles. […]

(*Alger Républicain*, 29 décembre 1944)

Tunis. — M. Tommy-Martin, directeur de la Peñarroya, que les Allemands avaient déporté sous l'occupation, est rentré à Tunis, après 22 mois d'absence.

MARCHÉ OFFICIEL
(*L'Information financière, économique et politique*, 3 novembre 1950)

La production des fonderies de Mégrine, que contrôle Peñarroya, accuse une nouvelle et intéressante progression.

LA TUNISIE ,
in *Économie et politique*, « La France et les trusts », nº 5/6, 1954)

[…] Rothschild domine les métaux non ferreux : Peñarroya possède à Mégrine la deuxième fonderie de plomb de l'Afrique. En 1953, 84 % de la production tunisienne de plomb en est sortie *[sic : pluriel]*.

Frédéric LEDOUX (1873-1970)
ingénieur civil des mines (Promotion 1895),
officier de la Légion d'honneur
Grand Croix du mérite civil Espagnol
par JEAN FAYE
(*Mines, Revue des ingénieurs*)

[…] En Afrique du Nord, il fait acheter la fonderie de Mégrine en Tunisie et implante Peñarroya au Maroc par la constitution de la Société des mines d'Aouli. […]